

trouvée qui ne serait pas préjudiciable au développement du commerce mondial.

- 7) Le Comité a passé en revue les problèmes commerciaux et économiques des pays en voie de développement. Il a reconnu l'importance de ranimer l'effort commun d'aide à ces pays. Il a notamment fait mention, d'une part, de l'importance d'accroître l'investissement privé et, d'autre part, du problème grandissant du remboursement des dettes. Il a été constaté que le Canada avait augmenté son fonds d'assistance à un moment où ses ressources étaient soumises à d'autres demandes considérables.

Le Comité est convenu que l'amélioration du commerce des pays en voie de développement fait appel à l'effort conjoint des pays industrialisés et des pays à faible revenu. Le Comité a procédé à la discussion de l'étude d'un système général de préférences actuellement entrepris par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques. La Délégation canadienne a mentionné l'étude qu'elle avait soumise à l'O.C.D.E. à ce sujet. A cet égard, les membres de la Délégation des Etats-Unis ont déclaré que les Etats-Unis n'avaient pas complété l'examen de leur politique relativement à l'accès préférentiel pour les exportations des pays en voie de développement. Néanmoins, ils ont affirmé l'intention des Etats-Unis de fournir dès juillet des listes modèles des produits en vue de l'étude d'un système général de préférences que poursuit actuellement l'Organisation de Coopération et de Développement économiques.